



© D. ADAM

INONDATIONS

LES ASSOCIATIONS
ACTRICES DE LA
SENSIBILISATION

Un kit pour animer des balades urbaines autour des crues et un magnet sur les conduites à avoir avant, pendant et après les inondations : grâce à ces outils, les associations pourront mieux sensibiliser les habitants à ce phénomène hydrologique. Ils ont été élaborés par une dizaine d'acteurs associatifs dans le cadre d'une démarche conduite, depuis septembre 2017, par le Conseil départemental et l'établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs.

Des formations théoriques, sur les inondations, et pratiques, sur l'utilisation et l'adaptation des outils, seront proposées en juin, aux associations. Une plateforme collaborative sera mise à leur disposition sur episeine.fr. Elle renseigne, d'ores et déjà, particuliers et entreprises sur les bons réflexes à adopter en cas d'inondation. Cette action de sensibilisation aux inondations s'inscrit dans le cadre du plan bleu. Cette démarche, animée depuis 2009 par le Département, fédère les acteurs de l'eau en vue d'une gestion concertée de cette ressource. La rencontre annuelle du plan bleu a accueilli, le 22 mars, quatre nouveaux adhérents de la charte de l'eau qui compte désormais 97 signataires. s.c.

RENSEIGNEMENTS : episeine.fr et
01 49 56 87 99 et 01 44 75 29 23



© J. MOULIN

SANTÉ

Médecins et élus ont exprimé leur soutien au service de chirurgie hépatique de l'hôpital Mondor, le 30 mars.

Défense de la chirurgie
hépatique à Mondor

Créteil. Une table ronde a été organisée, le 30 mars, à l'hôtel du département, pour la défense de la chirurgie hépatique du CHU Henri-Mondor.

À l'initiative du Département et de la coordination de vigilance du centre hospitalier universitaire (CHU) Henri-Mondor, des médecins, usagers, syndicalistes, professionnels et élus étaient réunis contre la fermeture d'un des deux services de chirurgie hépatique du Val-de-Marne (hôpital Paul-Brousse et CHU Mondor). Aux côtés de Christian Favier, président du Conseil départemental, et de Jeannick Le Lagadec, conseillère départementale déléguée à la Santé, tous ont dénoncé la décision incompréhensible de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP) de fermer le service du CHU Henri-Mondor. La transplantation du foie est essentielle à Paul-Brousse comme au CHU Henri-Mondor, où elle représente 30 % de l'activité du bloc opératoire et 40 % de la réanimation. L'enjeu est aussi de traiter les maladies non-alcooliques du foie liées à l'alimentation, comme la maladie de NASH, en forte croissance.

Depuis janvier, dix greffes ont été réalisées et 70 patients sont sur liste d'attente. Une dyna-

mique est enclenchée dans le service, avec le recrutement d'un nouveau chirurgien, la création d'une consultation d'addictologie et un partenariat avec le CHU de Reims. Au-delà du geste chirurgical, c'est l'ensemble des services hospitaliers de Mondor qui seraient touchés, ont prévenu les professeurs Hezode, hépatologue et Wolkenstein, dermatologue à Mondor. De son côté, le professeur Dubois-Randé, directeur de la faculté de médecine de l'UPEC s'inquiète des conséquences que cela entraînerait pour les étudiants et la recherche, qui ne bénéficieraient plus des plateaux techniques. « Cette décision nous inquiète, tant pour les patients que pour l'avenir du CHU Henri-Mondor », a souligné Olivier Capitanio, maire de Maisons-Alfort, présent également, comme la sénatrice Laurence Cohen, ainsi que Martine Garrigou-Gaucherand, conseillère municipale de Créteil. ■ ALI AIT-SALAH

POUR EN SAVOIR PLUS : signature de la pétition sur <http://chn.ge/2ij3nis>